

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 451

23 février 2013

SOMMAIRE

A & AHDP S.A.	21648	Kupari Metals S.A.	21628
Arlette Schneiders Architectes S.à r.l. ...	21642	LuxCo 99 S.à r.l.	21638
B2BLI	21647	Luxembourg Parkview Group S.A.	21617
B2BLI	21647	Newstar S.A.	21617
Berkeley 1 S.à r.l.	21647	OHL Finance S.à r.l.	21628
Berkeley 2 S.à r.l.	21643	Palmassets Finance Group S.A.	21602
Brideler Stuff S.à r.l.	21643	Pfeiffer-Ewen S.à r.l.	21643
Capaldi Investments S.A.	21648	Prologis European Logistics Partners S.à	
Cape North S.A.	21648	r.l.	21617
Careme Restaurants Sarl	21648	PRS Luxembourg Multistrategy Fund	21627
Centre des solutions Sarl	21647	Reiff Masutt S.A.	21627
Christine de Monbel S.A.	21645	Scancargo S.A.	21626
Compulease S.A.	21644	Schreinerei Cornely Rainer S.à.r.l.	21627
Dealing S.A.	21643	SG Audit S.à.r.l.	21638
Deloitte General Services	21644	Société Financière Betafence	21626
Deloitte Tax & Consulting	21644	S.P.F. Wahrheit S.A.	21628
ETI 352 S.A.	21645	Symbiose	21626
Get International S.A.	21626	Tavola S.A.	21638
GS Lux Debt Holdings II S.à r.l.	21640	Tavola S.A.	21602
ImmoFin S.C.A., SICAR	21627	Thesaly S.A.	21602
Jet Lux S.A.	21642	Thomey Fuels S.à r.l.	21637
JMB International S.à.r.l. / B.V.	21642	TMSI S.à r.l.	21644
Jupiter Merlin Funds	21639	Transferon License & Finance S.A.	21635
K Agamemnon S.à r.l.	21639	Urban&Civic Alconbury	21645
K Agamemnon S.à r.l.	21638	Urban&Civic Holdings SA	21648
KGC Invest	21642	Val II Feeder S.C.A.	21635
Kleopatra Holdings 2	21614	Vedihold S.A.	21614
Kloeckner Holdings S.C.A.	21614	Waterlemon	21614
KSIN Luxembourg I, S.à r.l.	21639	Zebra Lux Holding S.à r.l.	21628

Thesaly S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6437 Echternach, 8, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 106.073.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 20 décembre 2012 à 10.00 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2016.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013011885/14.

(130013770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Tavola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 10-12, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 38.868.

—
 Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013011881/11.

(130013614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Palmassets Finance Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 174.163.

—
STATUTES

In the year two thousand twelve, on the seventh day of December.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

Mr Christian DOSTERT, notary clerk, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, by virtue of a special proxy given by the private limited liability company Wesholding S.à r.l., having its registered office at Suite 13, First Floor Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahe (Republic of Seychelles),

being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of PALMASSETS FINANCE GROUP N.V., a limited liability company incorporated under the laws of Curacao, with statutory seat and business address at Christinalaan 7, Curacao, registered with the Curacao Commercial Register under number 84842 (0) (the Company). The Company was incorporated on September 6, 1999 pursuant to a notarial deed. The Ministerial Decree of No-Objection was issued on August 31st, 1999 by the Minister of Justice of Curacao under number 1811/N.V.

The said proxy, after signature "ne varietur" by the proxy-holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and filed with the registration authorities together with that deed.

The Sole Shareholder, represented as said before, declares and requests the officiating notary to act its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and approve the transfer of the registered office, principle establishment and central administration of the Company from Curaçao to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and thus the conversion of the Company into a Luxembourg entity, with immediate effect, without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the adoption by the Company of the legal form of a public limited liability company ("société anonyme") with the name PALMASSETS FINANCE GROUP S.A. and the acceptance of the Luxem-

bourg nationality arising from the transfer of the registered office, principal establishment and central administration of the Company to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to approve (i) the Company's interim balance-sheet in Curacao, as at October 31, 2012 and (ii) the Company's opening balance sheet in the Grand Duchy of Luxembourg as at November 1st, 2012 subject to the next resolution.

The Sole Shareholder notes that it results from the balance sheet of the Company that, as of October 31 2012, the net assets of the Company correspond at least to the nominal value of the share capital and the share premium of the Company.

The Sole Shareholder further acknowledges and approves the report prepared by "GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.", a public limited company, with registered office in L-8308 Capellen, 83, Pafebruch, acting as independent qualified auditor ("réviseur d'entreprises agréé") in the Grand Duchy of Luxembourg, under the signature of Mr. Marco CLAUDE, dated December 6, 2012 (the Report).

The Report concludes as follows:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de la Société, après l'opération décrite ci-dessus, ne correspond pas au moins au capital social de la Société.»

The balance-sheet as well as the Report shall remain attached to the present deed.

Fourth resolution

The Sole Shareholder decides to set the share capital of the Company at EUR 31,000.- as mentioned in the here below restated articles of association of the Company. The Sole Shareholder resolves that the amount equal to the euro equivalent of the difference between the share capital amount after the extraordinary general meeting of shareholders of the Company to take place just prior to the present notarial deed and EUR 31,000.- be allocated to the share premium reserve account of the Company.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company becoming a Luxembourg law governed company subject to the Luxembourg company act dated August 10, 1915 as amended so that the articles read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "PALMASSETS FINANCE GROUP S.A." (the Company). The Company is a public company limited by shares (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of directors (the Board) The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise

create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not to be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at thirty-one thousand Euros (31,000.- EUR), represented by thirty-one thousand (31,000) shares, having a par value of one Euro (1.- EUR), each, all subscribed and fully paid-up (each a Share and more of one Share being Shares).

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

6.2. A register of shares is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.3. A share transfer is carried out by entering in the register of shares, a declaration of transfer, duly dated and signed by the transferor and the transferee or by their authorised representatives and following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company may also accept as evidence of a share transfer other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

6.4. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of directors.

7.1. Composition of the board of directors

(i) The Company is managed by a board of directors (the Board) composed of at least three (3) members, who need not be shareholders.

(ii) The General Meeting appoints the director(s) and determines their number, remuneration and the term of their office. Directors cannot be appointed for more than six (6) years and are re-eligible.

(iii) Directors may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the General Meeting.

(iv) If a legal entity is appointed as a director, it must appoint a permanent representative who represents such entity in its duties as a director. The permanent representative is subject to the same rules and incurs the same liabilities as if it had exercised its functions in its own name and on its own behalf, without prejudice to the joint and several liability of the legal entity which it represents.

(v) Should the permanent representative be unable to perform its duties, the legal entity must immediately appoint another permanent representative.

(vi) If the office of a director becomes vacant, the majority of the remaining directors may fill the vacancy on a provisional basis until the final appointment is made by the next General Meeting.

7.2. Powers of the board of directors

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board is authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more directors, officers, managers or other agents, whether shareholders or not, acting either individually or jointly. If the day-to-day management is delegated to one or several directors, the Board must report to the annual General Meeting any salary, fees and/or any other advantages granted to such director(s) during the relevant financial year.

7.3. Procedure

(i) The Board must appoint a chairman among its members and may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of General Meetings.

(ii) The Board meets upon the request of the chairman or any two (2) directors, at the place indicated in the notice which, in principle, is in Luxembourg.

(iii) Written notice of any meeting of the Board is given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a director, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A director may grant a power of attorney to any other director in order to be represented at any meeting of the Board.

(vi) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the directors present or represented. The chairman has a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman or all the directors present or represented at the meeting or by the secretary (if any).

(vii) Any director may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(viii) Circular resolutions signed by all the directors are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(ix) Any director having an interest conflicting with that of the Company in a transaction carried out otherwise than under normal conditions in the ordinary course of business, must advise the Board thereof and cause a record of his statement to be mentioned in the minutes of the meeting. The director concerned may not take part in these deliberations. A special report on the relevant transaction(s) is submitted to the shareholders before any vote, at the next General Meeting.

7.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of two directors.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 8. Sole director.

8.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the Company may be managed by a sole director until the ordinary General Meeting following the introduction of an additional shareholder. In such case, any reference in the Articles to the Board or the directors is to be read as a reference to such sole director, as appropriate.

8.2. The transactions entered into by the Company may be recorded in minutes and, unless carried out under normal conditions in the ordinary course of business, must be so recorded when entered with its sole director having a conflicting interest.

8.3. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole director or by the joint or single signature of any persons to whom special signatory powers have been delegated.

Art. 9. Liability of the directors.

9.1. The directors may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General meetings of shareholders.

10.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at general meetings of shareholders (the General Meeting). The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Each share entitles to one (1) vote.

10.2. Notices, quorum, majority and voting proceedings

(i) General Meetings are held at such place and time as specified in the notices.

(ii) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(iii) A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to be represented at any General Meeting.

(iv) Each shareholder may participate in any General Meeting by telephone or video conference or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

(v) Each shareholder may vote by way of voting forms provided by the Company. Voting forms contain the date, place and agenda of the meeting, the text of the proposed resolutions as well as for each resolution, three boxes allowing to vote in favour, against or abstain from voting. Voting forms must be sent back by the shareholders to the registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting are taken into account for the calculation of the quorum. Voting forms which show neither a vote (in favour or against the proposed resolutions) nor an abstention, are void.

(vi) Resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The extraordinary General Meeting may amend the Articles only if at least one-half of the share capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles as well as the text of any proposed amendments to the object or form of the Company. If this quorum is not reached, a second General Meeting may be convened by means of notices published twice, at fifteen (15) days interval at least and fifteen (15) days before the meeting in the Mémorial and in two Luxembourg newspapers. Such notices reproduce the agenda of the General Meeting and indicate the date and results of the previous General Meeting. The second General Meeting deliberates validly regardless of the proportion of the capital represented. At both General Meeting, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders and bondholders (if any).

Art. 11. Sole shareholder.

11.1. Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2. Any reference in the Articles to the General Meeting is to be read as a reference to such sole shareholder, as appropriate.

11.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial year and Approval of annual accounts.

12.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the officers, directors and statutory auditors towards the Company.

12.3. One month before the annual General Meeting, the Board provides documentary evidence and a report on the operations of the Company to the statutory auditors, who then prepare a report setting forth their proposals.

12.4. The annual General Meeting is held at the address of the registered office or at such other place in the municipality of the registered office, as may be specified in the notice, on the last Tuesday of June of each year at 12h00 a.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting is held on the following business day.

12.5. The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

Art. 13. Statutory auditors / Réviseurs d'entreprises.

13.1. The operations of the Company are supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

13.2. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

13.3. The General Meeting appoints the statutory auditors/réviseurs d'entreprises and determines their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. Statutory auditors/réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2. The General Meeting determines how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

14.3. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the General Meeting, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. The General Meeting appoints one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determines their number, powers and remuneration.

Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provision

16.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a director in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the following four (4) persons as members of the board of directors (the Board of Directors) for a term of office of six (6) years with effect as of November 1st, 2012:

a) Mr. Daniel GALHANO, director, born on July 13th, 1976, in Moyeuvre-Grande (France), residing professionally at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Chairman of the board of directors.

b) Mr. Laurent TEITGEN, director, born on January 5th, 1979, in Thionville (France), residing professionally at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

c) Mr. Leonardo BERNASCONI, director, born on December 16th, 1952 in Sorengo (Switzerland), residing professionally at 3, Via Greina, CH-6901 Lugano (Switzerland).

d) Mr. Michele MENABALLI, director, born on October 21st, 1973, in Sorengo (Switzerland), residing professionally at 3, Via Greina, CH-6901 Lugano (Switzerland).

Seventh resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the public limited company “Revisora S.A.”, established and having its registered office in L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté, registered with the Trade and Companies’ Registry of Luxembourg, section B, under the number 145.505, as statutory auditor, for a term of office of six (6) years, effective as of November 1st, 2012.

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves to establish the registered office, the principal establishment and the central administration of the Company at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with effect as of November 1st, 2012.

Ninth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorize Mr. Daniel GALHANO to register the conversion of the Company with all relevant authorities and furthermore to do anything that they deem necessary in conjunction with the foregoing, in any of the relevant jurisdictions in order to formalise the intended conversion resolutions, as well as to appear before any public authority in order to develop the necessary acts connected to or required for the deregistration and registration of the Company with any and all registries and authorities of whichever nature, whether in Curaçao and/or Luxembourg, to sign as many private or public documents could be required to this end, and to grant whichever proxies or powers of attorney, and resolves to authorize the aforementioned individuals to enter into any agreement connected to or required for the deregistration, registration and operation of the Company in Luxembourg.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately two thousand six hundred Euros (EUR 2,600.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le septième jour du mois de décembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Christian DOSTERT, clerc de notaire, demeurant professionnellement à L-1446 Luxembourg, 12, Jean Engling, agissant en vertu d'une procuration donnée par la société à responsabilité limitée Wesholding S.à r.l., ayant son siège social à Suite 13, First Floor, Oliaji Trade Centre, Francis Rachel Street, Victoria, Mahe (République des Seychelles),

étant l'actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) de PALMASSETS FINANCE GROUP S.A., une société anonyme constituée selon les lois de Curaçao, avec siège social et centre des affaires à Christinalaan 7, Curaçao, enregistrée auprès du registre de commerce de Curaçao sous le numéro 84842 (0) (la Société). La Société a été constituée le 6 septembre 1999, d'après un acte notarié. Le Décret Ministériel de Non-Objection a été émis le 31 août 1999 par le Ministère de la Justice de Curaçao sous le numéro 1811/N.V.

Ladite procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

L'Actionnaire Unique, représentée comme dit ci-avant, déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter comme suit ses résolutions:

Première résolution

L' Actionnaire Unique décide de reconnaître et approuver le transfert du siège social, établissement principal et administration centrale de la Société de Curaçao, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et ainsi la conversion de la Société en une entité luxembourgeoise, avec effet immédiat, sans que la Société soit dissoute mais au contraire avec continuation légale et sociale complète.

Deuxième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'approuver l'adoption par la Société de la forme juridique de la société anonyme avec le nom PALMASSETS FINANCE GROUP S.A. et l'acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert du siège social, établissement principal et administration centrale de la Société à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Troisième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'approuver (i) le bilan intérimaire de la Société à Curaçao, au 31 octobre 2012 et (ii) le bilan d'ouverture de la Société au Grand-Duché de Luxembourg au 1^{er} novembre 2012, sous réserve de la résolution suivante.

L'Actionnaire Unique note qu'il résulte du bilan de la Société que, au 1^{er} novembre 2012, l'actif net de la Société correspond au moins à la valeur nominale du capital social et de la prime d'émission de la Société.

L' Actionnaire Unique de plus reconnaît et approuve le rapport préparé par «GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.», une société anonyme, avec siège social à L-8308 Capellen, 83, Pafebruch, agissant comme réviseur d'entreprises agréé indépendant à Luxembourg, sous la signature de Monsieur Marco CLAUDE, en date du 6 décembre 2012 (le Rapport).

Le Rapport conclut comme suit:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de la Société, après l'opération décrite ci-dessus, ne correspond pas au moins au capital social de la Société.»

Le bilan ainsi que le Rapport devront rester attaché au présent acte.

Quatrième résolution

L'Actionnaire Unique décide de fixer le capital social à EUR 31.000,- comme mentionné dans les statuts refondus de la Société ci-dessous. L'Actionnaire Unique décide que le montant égal à l'équivalent en euro de la différence entre le montant du capital social après l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société devant avoir lieu juste avant le présent acte notarié et EUR 31.000,- sera alloué au compte de réserve prime d'émission de la Société.

Cinquième résolution

L' Actionnaire Unique décide de modifier et refondre les statuts de la Société afin de les rendre conformes aux lois du Luxembourg, en conséquence du fait que la Société devienne une société soumise au droit luxembourgeois et à la loi

luxembourgeoise sur les sociétés commerciales datée du 10 août 1915, telle que modifiée, et de manière à ce que statuts se lisent comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «PALMASSETS FINANCE GROUP S.A.» (la Société).

La Société est une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et, en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires (l'Assemblée Générale), agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du Conseil, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société, qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, en ce compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur la totalité ou sur une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs actionnaires.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et un mille (31.000) actions sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), chacune, toutes souscrites et entièrement libérées (chacune une Action et en cas de pluralité les Actions).

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1. Les actions peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

6.2. Un registre des actions est tenu au siège social et il peut être consulté par chaque actionnaire qui en fait la demande.

6.3. Une cession d'actions est réalisée par l'inscription d'une déclaration de cession dans le registre des actions, dûment datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires habilités et suivant la notification à ou l'acceptation

par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société peut également accepter comme preuve d'une cession d'actions d'autres documents attestant l'accord conclu entre le cédant et le cessionnaire.

6.4. Les actions sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par action.

6.5. La Société peut racheter ses propres actions dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil d'administration.

7.1. Composition du conseil d'administration

(i) La Société est gérée par un conseil d'administration (le Conseil) composé d'au moins trois (3) membres, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

(ii) L'Assemblée Générale nomme l'administrateur ou les administrateurs et détermine leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont nommés pour une durée de six (6) ans maximum et sont rééligibles.

(iii) Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment (avec ou sans motif) par une résolution de l'Assemblée Générale.

(iv) Si une personne morale est nommée en qualité d'administrateur, elle doit nommer un représentant permanent qui représente cette personne morale dans ses fonctions d'administrateur. Le représentant permanent est soumis aux mêmes règles et encourt les mêmes responsabilités comme s'il avait exercé ses fonctions en son propre nom et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité conjointe et solidaire et de la personne morale qu'il représente.

(v) Si le représentant permanent se trouve dans l'incapacité d'exercer ses fonctions, la personne morale doit immédiatement nommer un autre représentant permanent.

(vi) Si le poste d'un administrateur devient vacant, la majorité des administrateurs restants peut pourvoir au poste vacant à titre provisoire jusqu'à la nomination définitive effectuée par la prochaine Assemblée Générale.

7.2. Pouvoirs du conseil d'administration

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'actionnaire ou aux actionnaires par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil, qui a tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par le Conseil.

(iii) Le Conseil est autorisé à déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société à cet égard, à un ou plusieurs administrateurs, agents, directeurs ou autres agents, actionnaires ou non, agissant soit individuellement soit conjointement. Si la gestion journalière est déléguée à un ou plusieurs administrateurs, le Conseil doit faire un rapport à l'Assemblée Générale annuelle de tout salaire, honoraires et/ou tous autres avantages accordés à cet /ces administrateur (s) pendant l'exercice social concerné.

7.3. Procédure

(i) Le Conseil doit nommer un président parmi ses membres et peut choisir un secrétaire, administrateur ou non, qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des Assemblées Générales.

(ii) Le Conseil se réunit sur demande du président ou de deux (2) administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui, en principe, est à Luxembourg.

(iii) Il est donné à tous les administrateurs une notification écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence sont mentionnés dans l'avis de convocation à la réunion.

(iv) Aucune convocation n'est exigée si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un administrateur peut aussi renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui sont tenues aux heures et aux lieux indiqués dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(v) Un administrateur peut se faire représenter à toute réunion du Conseil en désignant par procuration tout autre administrateur comme son mandataire.

(vi) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Le président a une voix prépondérante en cas d'égalité des voix. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président ou par tous les administrateurs présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

(vii) Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Les résolutions circulaires signées par tous les administrateurs sont valables et ont force exécutoire comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tout administrateur ayant un intérêt contraire à celui de la Société concernant une transaction réalisée autrement que dans des conditions normales dans la pratique courante des affaires, doit en informer le Conseil et faire inscrire sa déclaration dans le procès-verbal de la réunion. L'administrateur concerné ne peut pas prendre part à ces délibérations. Un rapport spécial sur la ou les transactions(s) est soumis aux actionnaires avant tout vote, à la prochaine Assemblée Générale.

7.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature de deux administrateurs.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 8. Administrateur unique.

8.1 Lorsque le nombre des actionnaires est réduit à un (1), la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire suivant l'introduction d'un actionnaire supplémentaire. Dans ce cas, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux administrateurs doit être interprétée le cas échéant comme une référence à cet administrateur unique.

8.2 Les transactions conclues par la Société peuvent être consignées dans des procès-verbaux et, à moins d'être effectuées dans des conditions normales dans la pratique courante des affaires, doivent être ainsi enregistrées lorsqu'elles sont conclues avec son administrateur unique ayant un intérêt contraire.

8.3. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de l'administrateur unique ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Responsabilités des administrateurs.

9.1 Les administrateurs ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Actionnaire(s)

Art. 10. Assemblées générales des actionnaires.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des actionnaires sont adoptées en assemblées générales des actionnaires (l'Assemblée Générale). L'Assemblée Générale a les pouvoirs les plus étendus pour adopter et ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Chaque action donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédures de vote

(i) Les Assemblées Générales sont tenues aux lieux et heure précisés dans les convocations.

(ii) Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

(iii) Un actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne, (actionnaire ou non) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(iv) Chaque actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale par téléphone ou visioconférence ou par tous autres moyens de communication similaires permettant à l'ensemble des personnes prenant part à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à cette réunion.

(v) Chaque actionnaire peut voter à l'aide des bulletins de vote fournis par la Société. Les bulletins de vote contiennent la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion, le texte des résolutions proposées ainsi que pour chaque résolution, trois cases qui permettent de voter en faveur, contre ou de s'abstenir de voter. Les bulletins de vote doivent être renvoyés par les actionnaires au siège social. Seuls les bulletins de vote reçus avant l'Assemblée Générale sont pris en considération pour le calcul du quorum. Les bulletins de vote sur lesquels ne figurent ni une voix (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

(vi) Les résolutions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(vii) L'Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si au moins la moitié du capital social est représenté et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de toutes modifications proposées concernant l'objet ou la forme de la Société. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par des annonces publiées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant la réunion au Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois. Ces annonces reproduisent l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et indiquent la date et l'issue de la précédente Assemblée Générale. La deuxième Assemblée

Générale délibère valablement indépendamment de la proportion du capital représenté. Aux deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des actionnaires et des obligataires (le cas échéant).

Art. 11. Actionnaire unique.

11.1 Dans le cas où le nombre des actionnaires est réduit à un (1), l'actionnaire unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2 Toute référence dans les Statuts à l'Assemblée Générale doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à cet actionnaire unique.

11.3 Les résolutions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

12.2. Chaque année, le Conseil prépare le bilan et le compte de résultats, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société et les dettes des agents, administrateurs et commissaires aux comptes envers la Société.

12.3. Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, le Conseil apporte la preuve documentaire et présente un rapport sur les opérations de la Société aux commissaires aux comptes, qui préparent alors un rapport exposant leurs propositions.

12.4 L'Assemblée Générale annuelle est tenue à l'adresse du siège social ou à tout autre endroit dans la commune du siège social, comme indiqué dans la convocation, le dernier mardi du mois de juin de chaque année à midi (12h). Si ce jour n'est pas un jour ouvrable à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle est tenue le jour ouvrable suivant.

12.5. L'Assemblée Générale annuelle peut être tenue à l'étranger, si selon le jugement absolu et définitif du Conseil, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Art. 13. Commissaires aux comptes / Réviseurs d'entreprises.

13.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires.

13.2 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

13.3 L'Assemblée Générale nomme les commissaires/réviseurs d'entreprises et détermine leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les commissaires/réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social.

14.2. L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle peut affecter ce solde au paiement d'un dividende, le transférer sur un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales applicables.

14.3 Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'Assemblée Générale, agissant selon les modalités prévues pour la modification des Statuts. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, afin de réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux.

VII. Disposition générale

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, par télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un administrateur conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions

adoptées par téléphone ou visioconférence, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

16.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les actionnaires.

Sixième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer les quatre (4) personnes suivantes comme membres du conseil d'administration (le Conseil d'Administration) pour un mandat de six (6) ans et avec effet au 1^{er} novembre 2012:

a) Monsieur Daniel GALHANO, administrateur, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg (président du conseil d'administration).

b) Monsieur Laurent TEITGEN, administrateur, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

c) Monsieur Leonardo BERNASCONI, administrateur, né le 16 décembre 1952 à Sorengo (Suisse), demeurant professionnellement demeurant professionnellement au 3, Via Greina, CH-6901 Lugano (Suisse).

d) Monsieur Michele MENABALLI, administrateur, né le 21 octobre 1973 à Sorengo (Suisse), demeurant professionnellement au 3, Via Greina, CH-6901 Lugano (Suisse).

Septième résolution

L'Actionnaire Unique décide de nommer la société anonyme «Revisora S.A.», établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 145.505, comme commissaire aux comptes pour un mandat de six (6) ans, avec effet au 1^{er} novembre 2012.

Huitième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'établir le siège social, le principal établissement et l'administration centrale de la Société au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 1^{er} novembre 2012.

Neuvième résolution

L'Actionnaire Unique décide d'autoriser Monsieur Daniel GALHANO à enregistrer la conversion de la Société auprès de toutes les autorités concernées et en outre d'effectuer toutes les démarches qu'ils estiment nécessaire en relation avec cette conversion, dans toute juridiction concernée dans le but de formaliser les résolutions de conversion projetées, ainsi que de se présenter devant toute autorité publique dans le but de développer les actes nécessaires en relation avec ou nécessaires à la radiation et enregistrement de la Société auprès de tous registres et autorités de quelque nature que ce soit, que ce soit à Curaçao et/ou à Luxembourg, à signer tous documents publics ou privés nécessaires à ces fins, et de donner toutes procurations ou pouvoirs, et décide d'autoriser les individus susmentionnés à contracter tout engagement en connexion ou nécessaire à la radiation, enregistrement et opération de la Société à Luxembourg.

Estimation des coûts

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à deux mille six cents euros (EUR 2.600,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 décembre 2012. LAC/2012/59045. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 4 janvier 2013.

Référence de publication: 2013007204/623.

(130007430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2013.

Waterlemon, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 124.051.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Un administrateur

Référence de publication: 2013011923/11.

(130013559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Vedihold S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 132.857.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 65767 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013011912/10.

(130013708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

**Kleopatra Holdings 2, Société en Commandite par Actions,
(anc. Kloeckner Holdings S.C.A.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 168.851.

In the year two thousand and twelve, on the twelfth day of December.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Kloeckner Holdings S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the trade and companies register of Luxembourg under number B 168.851 (the Company), incorporated pursuant to a notarial deed dated 10 May 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1589 of June 25, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on August 20, 2012 published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, number 2506 of October 9, 2012.

The Meeting was opened at 4.30 p.m. and chaired by Patrick van Denzen, director, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed as secretary Siobhan McCarthy, attorney at law, with professional address in Luxembourg (the Secretary).

Sebastien Rimlinger, lawyer, with professional address in Luxembourg was elected as scrutineer (the Scrutineer, and collectively with the Chairman and the Secretary, the Bureau).

The Chairman requests the undersigned notary to enact the following:

I. The agenda of the Meeting is the following:

1. To acknowledge the change of name of the Company's general partner from "Kloeckner Holdings GP S.A." to "Kleopatra Holdings GP S.A." and, as a consequence, to change the name of the Company from "Kloeckner Holdings SCA" to "Kleopatra Holdings 2" and to amend accordingly articles 1.1 and 1.2 of the articles of association of the Company;

2. Delegation of Powers;

3. Miscellaneous.

II. On 30 November 2012 convening notices were sent to all shareholders by registered post (and by email) and the Meeting has accordingly been validly convened.

III. The proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list. Shareholders were also invited to vote by means of completing written voting forms and the shareholders represented by voting forms and the number of their shares are shown in the attendance list. This attendance list signed by the proxyholder of the represented shareholders, the Chairman on behalf of shareholders voting by voting forms, the Board of the Meeting and the undersigned notary, together with the proxies of the represented shareholders and any submitted and completed correspondence voting forms, after having been signed ne varietur, will remain annexed to the present deed.

IV. It appears from the said attendance list, that 85% of the shares in circulation are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which have previously been communicated to the shareholders present and represented, each of them expressly declaring to acknowledge it.

V. The shareholders, present or represented by their proxyholder, or voting by correspondence voting form, take the following resolution by the percentage vote indicated below such resolution:

Sole resolution

It is hereby resolved (i) to acknowledge the change of name of the Company's general partner from "Kloeckner Holdings GP S.A." to "Kleopatra Holdings GP S.A." and, as a consequence, (ii) to change the name of the Company from "Kloeckner Holdings SCA" to "Kleopatra Holdings 2" and (iii) to amend accordingly articles 1.1 and 1.2 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

" **1.1.** The name of the corporate partnership limited by shares is "Kleopatra Holdings 2" (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

1.2. The Company's shareholders are (i) Kleopatra Holdings GP S.A., a public limited company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with Trade and Companies register number R.C.S. Luxembourg B168839 (the Managing Shareholder) and (ii) the limited shareholders (associés commanditaires) upon incorporation of the Company and any person or entity that becomes a limited shareholder (associé commanditaires) from time to time (collectively the Limited Shareholders)."

Votes in favour 100%

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

The required vote in favour of the resolution being cast, the Chairman declares the resolution passed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the Chairman, Secretary and Scrutineer signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le douzième jour de décembre.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Kloeckner Holdings S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.851 (la Société), constituée en date du 10 mai 2012 par acte notarié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1589 du 25 juin 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés en date du 20 août 2012 suivant acte du notaire instrumentant, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2506 du 9 octobre 2012.

L'Assemblée est ouverte à 16h30 et présidée par Patrick van Denzen, administrateur, de résidence professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président a nommé comme secrétaire Siobhan McCarthy, avocate, de résidence professionnelle à Luxembourg (le Secrétaire).

Sebastien Rimlinger, juriste, de résidence professionnelle à Luxembourg a été nommé scrutateur (le Scrutateur, et ensemble avec le Président et le Secrétaire, le Bureau).

Le Président a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Prise d'acte du changement de dénomination de l'actionnaire commandité de la Société de «Kloeckner Holdings GP S.A.» à «Kleopatra Holdings GP S.A.» et, en conséquence, modification de la dénomination de la Société de «Kloeckner Holdings SCA» en «Kleopatra Holdings 2» et modification subséquente des articles 1.1 et 1.2 des statuts de la Société;

2. Délégation de pouvoirs; et

3. Divers.

II. Le mandataire des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont présentés dans une liste de présence. Les actionnaires ont également été invités à voter en complétant des formulaires de vote et les actionnaires représentés par formulaires de vote et le nombre des actions qu'ils détiennent sont présentés dans la liste de présence. Cette liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés, le Président pour le compte des actionnaires votant par formulaires de vote, le Bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés ainsi que tous les formulaires de vote soumis et complétés par correspondance, après avoir été signés ne varietur, resteront annexés au présent acte.

III. Il ressort de ladite liste de présence, que 85% des actions en circulation sont présentes ou représentées à la présente Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour qui ont été préalablement communiqués aux actionnaires présents et représentés, chacun d'eux déclarant expressément le recon-
naître.

IV. Les actionnaires, présents ou représentés par leur mandataire, ou votant via leur formulaire de vote par correspondance, ont pris la résolution suivante par le pourcentage de vote indiqué sous cette résolution:

Résolution unique

Il est par la présente décidé (i) de prendre acte du changement de dénomination de l'actionnaire commandité de la Société de «Koeckner Holdings GP S.A.» à «Kleopatra Holdings GP S.A.» et, par conséquent, (ii) de changer la dénomination de la Société de «Kloeckner Holdings SCA» à «Kleopatra Holdings 2» et (iii) de modifier en conséquence les articles 1.1 et 1.2 des statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

« **1.1.** Le nom de la société en commandite par actions est «Kleopatra Holdings 2» (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2. Les actionnaires de la Société sont (i) Kleopatra Holdings GP S.A., une société anonyme régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.839 (l'Actionnaire Commandité) et (ii) les actionnaires commanditaires au moment de la constitution de la Société et toute(s) personne(s) ou entité(s) qui deviendra/ont par la suite un actionnaire commanditaire (désignés ensemble comme les Actionnaires Commanditaires).»

Votes in favour 100%

Votes against 0 %

Abstentions 0 %

Le vote requis en faveur de la résolution étant rempli, le Président déclare que la résolution est adoptée.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite au Président, au Secrétaire et au Scrutateur, ceux-ci ont signé avec nous, notaire, le présent acte original.

Signé: Van Denzen, McCarthy, Rimlinger, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17262. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013008683/141.

(130009380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 janvier 2013.

Newstar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1226 Luxembourg, 20, rue J.-P. Beicht.

R.C.S. Luxembourg B 80.120.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 31 décembre 2012:

- L'Assemblée a entendu le rapport du Commissaire-vérificateur à la liquidation et l'a approuvé,
- L'Assemblée a décidé qu'il n'y a pas lieu de payer un dividende de liquidation aux actionnaires,
- L'Assemblée a décidé que les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au moins au siège de la société 20, rue J.-P. Beicht, L-1226 Luxembourg,
- L'Assemblée a décidé de clôturer la liquidation.

Pour extrait conforme
DELPHEA S.à r.l.
20, rue Jean-Pierre Beicht
L-1226 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013011986/19.

(130013362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Luxembourg Parkview Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 67.274.

Par la présente, je vous informe, que je démissionne, avec effet immédiat, de mes fonctions d'administrateur de la société Luxembourg Parkview Group SA, établie et ayant son siège social à L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener, constituée en date du 9 décembre 1998 et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 67274.

Luxembourg, le 31 Décembre 2012.

Monsieur HWANG Tony.

Référence de publication: 2013011984/12.

(130013312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Prologis European Logistics Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 174.332.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first day of December,
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

Prologis PELP Holding GP LLC, a Delaware limited liability company (registered number 5249312), whose registered office is at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, USA acting on behalf of Prologis PELP Holding LP, a Scottish limited partnership (registered number SL11951) whose principal place of business is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ (the "Shareholder"),

hereby represented by Mr Diederik Wintershoven, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 21 December 2012.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 13 December 2012, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To increase the corporate capital of the Company by an amount of nine million two hundred and fifty seven thousand one hundred and twenty four euro (EUR 9,257,124.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to nine million two hundred and sixty nine thousand six hundred and twenty four euro (EUR 9,269,624.-).

2 To issue nine million four thousand four hundred and sixty two (9,004,462) new A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing A shares.

3 To issue two hundred and fifty two thousand six hundred and sixty one (252,661) new B shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing B shares.

4 To issue one (1) C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-).

5 To accept subscription for these shares by Prologis Pan European Properties GP LLC acting on behalf of Prologis Pan European Properties II LP and to accept payment in full for such new shares by a contribution in kind and payment in cash.

6 To fully restate article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

7 To fully restate article 9 of the articles of incorporation of the Company, relating to the Managers of the Company.

8 To insert an additional paragraph between paragraph 1 and paragraph 2 of article 11 of the articles of incorporation of the Company, relating to the delegation of powers and the representation of the Company.

9 To insert an additional paragraph 5 in article 27 of the articles of incorporation of the Company, relating to the adoption of financial statements of the Company.

10 To fully restate article 28 of the articles of incorporation of the Company, relating to the distribution of profits of the Company.

11 To amend paragraph 3 of article 29 of the articles of incorporation of the Company, relating to the dissolution and liquidation of the Company.

12 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of nine million two hundred and fifty-seven thousand one hundred and twenty-four euro (EUR 9,257,124.-) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to nine million two hundred and sixty-nine thousand six hundred and twenty-four euro (EUR 9,269,624.-).

Second resolution

The Shareholder resolved to issue nine million four thousand four hundred and sixty-two (9,004,462) new A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, having the same rights and privileges as the existing A shares, two hundred and fifty-two thousand six hundred and sixty-one (252,661) new B shares, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each having the same rights and privileges as the existing B shares and one (1) C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-).

Subscription - Payment

Thereupon appeared Prologis Pan European Properties GP LLC, a limited liability company governed by the laws of the United States of America, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, on behalf of Prologis Pan European Properties II LP, an English limited partnership governed by the laws of England and Wales, whose principal place of business is at 4545 airport Way, Denver, Colorado 80239, USA, (the "Subscriber"), represented by Mr Diederik Wintershoven, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 21 December 2012, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber declared to subscribe for nine million four thousand four hundred and sixty-two (9,004,462) new A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, for two hundred and fifty-two thousand five hundred and sixty-one (252,661) new B shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and for one (1) C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) (the "Company Shares") and to make payment in full for the Company Shares by a contribution in kind consisting of seven hundred and eighty thousand forty-nine (780,049) shares of ProLogis European Holdings VI S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of nineteen million five hundred and one thousand two hundred and twenty-five euro (EUR 19,501,225.-) and registered with the Register of Commerce and Companies B 85.899 (the "Contribution"), and by paying in cash nine million two hundred and fifty seven thousand one hundred and twenty one euro (EUR 9,257,121.-) for these shares.

The Contribution represents a value in aggregate amount of three euro (EUR 3.-).

The cash amount of nine million two hundred and fifty-seven thousand one hundred and twenty-one euro (EUR 9,257,121.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contribution is described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the Contribution which corresponds at least in fair value to the three (3) Company Shares with an aggregate nominal value of three euro (EUR 3.-), to be issued by the Company."

The Report, which after having been signed "ne varietur" by the Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Third resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the nine million four thousand four hundred and sixty-two (9,004,462) new A shares, the two hundred and fifty two thousand six hundred and sixty one (252,661) new B shares and the one (1) C share according to the above mentioned subscription.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to fully restate article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions.

Said article 5 will from now on read as follows:

" Art. 5. Issued Capital.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

5.1 The issued capital of the Company is set at nine million two hundred and sixty-nine thousand six hundred and twenty four euro (EUR 9,269,624.-) divided into (i) nine million eleven thousand nine hundred and sixty two (9,011,962) A shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class A Shares"), (ii) two hundred and fifty seven thousand six hundred and sixty one (267,661) B shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each (the "Class B Shares"), and one (1) C share with a nominal value of one euro (EUR 1.-) (the "Class C Shares"), all of which are fully paid up.

5.2 Additional classes of shares may be issued from time to time in accordance with article 7.

5.3 The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

5.4 Class C Shares may be converted into Class B Shares as a result of a reduction of capital by means of a redemption of the relevant Class C Shares and a subsequent increase of capital by means of an issue of new Class B Shares in accordance with article 7.

5.5 In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve."

Fifth resolution

The Shareholder resolved to fully restate article 9 of the articles of incorporation of the Company.

Said article 9 will from now on read as follows:

« Art. 9. Managers.

- 6
- 7
- 8
- 9

9.1 The Company shall be managed by three managers who need not be Shareholders themselves (the "Managers"), and who shall jointly form a board of managers (the "Board of Managers").

9.2 The Board of Managers shall consist of one class A Manager (the "Class A Manager"), one class B Manager (the "Class B Manager") and one class C Manager (the "Class C Manager"), appointed, re-appointed and removed by the holder (s) of Class A Shares (the "A Shareholders"), the holder(s) of Class B Shares (the "B Shareholders") and the holder(s) of Class C Shares (the "C Shareholders"), respectively.

9.3 The Shareholder(s) will determine the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by the A Shareholders, B Shareholders or C Shareholders, respectively.

9.4 The Board shall consist of Managers, all of whom shall be natural persons, and of whom at least a majority shall be resident in Luxembourg.

9.5 Each Shareholder shall notify the other Shareholder of the name, qualifications, experience, tax residence and intended date of appointment of each person it intends to appoint as Manager. Such notice shall be given at least 10 Business Days prior to the intended date of nomination.

9.6 The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company."

Sixth resolution

The Shareholder resolved to insert an additional paragraph between paragraph 1 and paragraph 2 of article 11 of the articles of incorporation of the Company.

The new paragraph 2 will read as follows:

10

11

11.1

11.2 "The Shareholders shall procure that the Company enters into appropriate delegation arrangements to the extent valid under the Laws, to ensure that the management of the assets which are listed in annex to the relevant shareholders agreement entered into between the Shareholders (the "Carve-Out Assets") is undertaken by the Class C Manager and the management of the assets of the Company which are not the Carve-Out Assets (the "Non-Carve-Out Assets") is undertaken by the Class A Manager and the Class B Manager."

Seventh resolution

The Shareholder resolved to insert an additional paragraph 5 in article 27 of the articles of incorporation of the Company

The new paragraph 5 will read as follows:

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

27.1

27.2

27.3

27.4

27.5 "In addition to the consolidated accounts of the Company, the Company will complete, maintain and provide to the C Shareholders consolidated accounts of the properties and their respective intermediary holding vehicles which are

linked to the Carve-Out Assets and provide for a statement of the income, gain, loss, deductions and credits attributable to the Carve-Out Assets, separate and apart from the consolidated accounts of the remainder of the Company."

Eighth resolution

The Shareholder resolved to fully restate article 28 of the articles of incorporation of the Company.

Said article 28 will from now on read as follows:

" Art. 28. Distribution of Profits.

28

28.1 From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company. To the fullest extent permitted by the Laws, the Legal Reserve shall be funded by net profits of the Company attributable to the Non-Carve-Out Assets.

28.2 After allocation to the Legal Reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions, unless otherwise provided by the Articles of Incorporation.

28.3 The C Shareholder(s) are entitled to 100 percent of the cash distributions resulting from the income, gain, loss, deduction, credits and cash flow related to the Carve-Out Assets.

28.4 The A Shareholders and B Shareholders are entitled, on a pro rata basis, to 100 percent of the cash distributions resulting from the income, gain, loss, deduction, credits and cash flow related to the Non-Carve-Out Assets.

28.5 Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager (s) may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Manager(s) shall fix the amount and the date of payment of any such advance payment."

Ninth resolution

The Shareholder resolved to amend paragraph 3 of article 29 of the articles of incorporation of the Company.

Said paragraph 3 will from now on read as follows:

29

29.1

29.2

29.3 "After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions, notably to the fullest extent permitted by the Laws, the C Shareholders shall be entitled to the proceeds related to the Carve-Out-Assets and the A Shareholders and B Shareholders shall be entitled to the proceeds related to the Non-Carve-Out Assets."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at four thousand three hundred euro (EUR 4,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt et un décembre,

par-devant nous Maître Marc Loesch, notaire, de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Prologis PELP SHC Limited agissant au nom de Prologis PELP Holding LP, régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, Royaume-Uni ("Associé"),

représentée aux fins des présentes par Monsieur Diederik Wintershoven, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 21 décembre 2012.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de PROLOGIS EUROPEAN LOGISTICS PARTNERS S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 décembre 2012, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de neuf millions deux cent cinquante-sept mille et cent vingt-quatre euros (EUR 9.257.124,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à neuf millions deux cent soixante-neuf et six cent vingt-quatre euros (EUR 9.269.624,-).

2 Émission de neuf millions quatre mille quatre cent soixante-deux (9.004.462) parts sociales nouvelles A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales A existantes.

3 Émission de deux cent cinquante-deux mille six cent soixante et une (252.661) parts sociales nouvelles B d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales B existantes.

4 Émission d'une (1) part sociale nouvelle C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

5 Acceptation de la souscription de ces parts sociales par Prologis Pan European Properties GP LLC agissant au nom de Prologis Pan European Properties II LP avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de neuf millions deux cent cinquante-sept mille cent vingt et un euros (9.257.121,-) et acceptation du paiement intégral de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature et paiement en espèce.

6 Reformulation complète de l'alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

7 Reformulation complète de l'alinéa de l'article 9 des statuts de la Société, relative aux Gérants de la Société.

8 Insertion d'un paragraphe supplémentaire entre le paragraphe 1 et le paragraphe 2 de l'article 11 des statuts de la Société, relatif à la délégation de pouvoir et à la représentation de la Société.

9 Insertion d'un cinquième paragraphe à l'article 27 des statuts de la Société, relatif à l'adoption des états financiers de la Société.

10 Reformuler entièrement l'article 28 des statuts de la Société, relatif à la distribution des profits de la Société.

11 Modifier le troisième paragraphe de l'article 29 des statuts de la Société, relatif à la dissolution et la liquidation de la Société.

12 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf millions deux cent cinquante-sept mille cent vingt-quatre euros (EUR 9.257.124,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à neuf millions deux cent soixante-neuf mille six cent vingt-quatre euros (EUR 9.269.624,-).

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre neuf millions quatre mille quatre cent soixante-deux (9.004.462) parts sociales nouvelles A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales A existantes, deux cent cinquante-deux mille six cent soixante et une (252.661) parts sociales nouvelles B d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales B existantes et une (1) part sociale nouvelle C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu Prologis Pan European Properties GP LLC, une limited liability company régie par les lois des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, au nom de Prologis Pan European Properties II LP, un limited partnership anglais régie par les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, qui a pour principal établissement 4545 airport Way, Denver, Colorado 80239, Etats-Unis, (le "Souscripteur"),

représentée par Monsieur Diederik Wintershoven, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 décembre 2012, qui, après avoir été signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur a déclaré souscrire neuf millions quatre mille quatre cent soixante-deux (9.004.462) parts sociales nouvelles A d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), chacune, deux cent cinquante-deux mille six cent soixante et une (252.661) parts sociales nouvelles B d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), chacune et une (1) part sociale nouvelle C d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) (les «Parts Sociales de la Société») et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant en sept cent quatre-vingt mille quarante-neuf (780.049) parts sociales de ProLogis European

Holdings VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, ayant un capital social de dix-neuf millions cinq cent un mille deux cent vingt-cinq euros (EUR 19.501.225,-), immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 85.899 (l'«Apport») et en payant en espèces neuf millions deux cent cinquante-sept mille cent vingt et un euros (EUR 9.257.121,-).

L'Apport représente un montant total de trois euros (EUR 3,-).

Le montant en espèces de neuf millions deux cent cinquante-sept mille et cent vingt et un euros (EUR 9.257.121,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport à la Société.

Le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel l'Apport est décrit et évalué (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base du travail effectué, tel que décrit ci-dessus, nous n'avons pas d'observations quant à la valeur des apports en nature qui correspond en valeur réelle au moins au trois parts sociales d'une valeur nominale totale de trois euros (EUR 3,-), à émettre».

Le Rapport, qui après avoir été signé «ne varietur» par l'Associé, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre neuf millions quatre mille quatre cent soixante-deux (9.004.462) parts sociales nouvelles A, deux cent cinquante-deux mille six cent soixante et une (252.661) parts sociales nouvelles B et une (1) part sociale nouvelle C, conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de reformuler complètement l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus.

Ledit article 5 sera dorénavant rédigé comme suit:

Art. 5. Capital Émis.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

5.1 «Le capital émis de la Société est fixé à neuf millions deux cent soixante-neuf mille et six cent vingt-quatre euros (EUR 9.269.624,-) divisé en (i) neuf millions onze mille neuf cent soixante-deux (9.011.962) parts sociales A ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Classe A»), (ii) deux cent soixante-sept mille et six cent soixante et un euros (267.661) parts sociales B ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune (les «Parts Sociales de Classe B»), et (iii) une (1) part sociale C ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) (les «Parts Sociales de Classe C») qui sont entièrement libérées.

5.2 Des autres classes d'actions pourront être émises à un moment ou à un autre conformément à l'article 7.

5.3 Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

5.4 Les Parts Sociales de Classe C pourront être converties en Parts

Sociales de Classe B à la suite d'une réduction de capital par le biais du rachat des Parts Sociales C pertinentes et d'une augmentation de capital subséquente par le biais d'une émission de nouvelles Parts Sociales de Classe B conformément à l'article 7.

5.5 En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale.»

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de reformuler complètement l'article 9 des statuts de la Société.

Ledit article 9 sera dorénavant rédigé comme suit:

« Art. 9. Gérants.

6

7

8

9

9.1 La Société est gérée et administrée par trois gérants qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»), et qui forment ensemble un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance.

9.2 Le Conseil de Gérance se compose d'un Gérant de classe A (le «Gérant de Classe A»), d'un Gérant de classe B (le «Gérant de Classe B») et d'un gérant de classe C (le «Gérant de Classe C»), nommés, renommés et révoqués respectivement par le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de Classe A (les «Associés A»), le(s) détenteur(s) de Parts Sociales B (les «Associés B») et le(s) détenteur(s) de Parts Sociales C (les «Associés C»).

9.3 Les associé(s) détermineront la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution respectivement des les Associés A, des Associés B, des Associés C.

9.4 Le Conseil sera composé de Gérants, qui devront tous être des personnes physiques, dont la moitié au moins devront être résident au Luxembourg.

9.5 Chaque associé devra notifier à l'autre associé le nom, les qualifications, l'expérience, la résidence fiscale et la date à laquelle il a l'intention de le nommer comme Gérant. Cette notification devra être donnée au moins dix jours ouvrables avant la date prévue de sa proposition à la gérance.

9.6 Les associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.»

Sixième résolution

L'Associé a décidé d'insérer un paragraphe additionnel entre le paragraphe 1 et le paragraphe 2 de l'article 11 des statuts de la Société. Le nouveau paragraphe 2 se lira comme suit:

10

11

11.1

11.2 «Les Associés devront s'assurer que la Société conclue des accords de délégations appropriés dans les limites autorisées par les Lois, pour s'assurer que la gestion des actifs qui sont listés en annexe du pacte d'associés pertinent signé entre les Associés (Les «Actifs Séparés» («the Carve-Out-Assets»)) est effectuée par le Gérant de Classe C et que la gestion des actifs de la Société qui ne sont pas les Actifs Séparés (les «Actifs Non- Séparés» («the Non-Carve-Out-Assets»)) est effectuée par le Gérant de Classe A et le Gérant de Classe B.»

Septième résolution

L'Associé a décidé d'insérer un 5e paragraphe à l'article 27 des statuts de la Société.

Le nouveau paragraphe 5 se lira comme suit:

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

27.1

27.2

27.3

27.4

27.5 «En plus des comptes consolidés de la Société, la Société complètera, conservera et fournira aux Associés C les comptes consolidés des propriétés et des véhicules holding intermédiaires respectifs qui sont liés aux Actifs Séparés (the «Carve-Out Assets») et fournir un état des revenus, gains, pertes, déductions et crédits attribuables aux Actifs Séparés (the «Carve-Out Assets»), séparément et à part dans les comptes consolidés du reste de la Société.»

Huitième résolution

L'Associé a décidé de reformuler complètement l'article 28 des statuts de la Société.

Ledit article 28 sera dorénavant rédigé comme suit:

« Art. 28. Distribution des Bénéfices.

28

28.1 Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale»), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société. Dans les limites permises par les Lois, la réserve légale devra être financée par les bénéfices nets de la Société attribuables aux Actifs Séparés (the «Carve-Out Assets»).

28.2 Après affectation à la Réserve Légale, les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associé (s), chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions, sauf disposition contraire prévue dans les Articles des Statuts.

28.3 Les Associé(s) C ont droit à 100% des distributions en espèce résultant des revenus, gains, pertes, déductions, crédits et cash-flow relatifs aux Actifs Séparés (the «Carve-Out Assets»).

28.4 Les Associés A et les Associés B sont autorisés, sur une base pro rata, à percevoir 100% des distributions de cash résultant des revenus, gains, pertes, déductions, crédits et cash-flow relatifs des Actifs Non-Séparés (the «Non-Carve-Out Assets»).

28.5 Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.»

Neuvième résolution

L'Associé a décidé de modifier le paragraphe 3 de l'article 29 des statuts de la Société.

Ledit paragraphe 3 sera dorénavant rédigé comme suit:

29

29.1

29.2

29.3 «Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes, notamment dans la mesure où cela est permis par les Lois, les Associés C devront être autorisés à percevoir les recettes relatives aux Actifs Séparés (the «Carve-Out Assets») et les Associés A et B devront être autorisés à percevoir les recettes relatives aux Actifs Non-Séparés («Non-Carve-Out Assets».)»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à quatre mille trois cents euros (EUR 4.300,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: D. Wintershoven, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 31 décembre 2012, REM/2012/1756. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 15 janvier 2013.

Référence de publication: 2013009656/455.

(130010225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2013.

Symbiose, Société Anonyme.

Siège social: L-8055 Bertrange, 132, rue de Dippach.

R.C.S. Luxembourg B 41.198.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SYMBIOSE

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013011838/12.

(130013106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Scancargo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 33.669.

Les comptes annuels au 30 septembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCANCARGO SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Référence de publication: 2013011846/11.

(130013042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Société Financière Betafence, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.543.

Extrait des Résolutions du Conseil d'Administration de Société Financière Betafence

Le Conseil d'Administration de Société Financière Betafence ("la société"), a décidé comme suit:

- De transférer le siège social du 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 25A Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 24 décembre 2012.

Luxembourg, le 21 Janvier 2013.

Christelle Ferry

Administrateur

Référence de publication: 2013011824/14.

(130013298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Get International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.410.

Extrait des résolutions prises lors du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Actionnaire unique tenue de manière extraordinaire au siège social de la société le 18 janvier 2013:

1) L'Actionnaire unique décide de révoquer, la société FIRI TREUNHAND G.m.B.H, ayant son siège social au 30, Chamerstrasse, CH-6304, Zoug (Suisse), en tant que Commissaire aux Comptes avec effet au 08 janvier 2013.

2) L'Actionnaire unique décide de nommer, la société REVISORA S.A. (R.C.S. Luxembourg: B 145.505), dont le siège social se situe au 60, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes pour une période débutant le 08 janvier 2013 et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société devant se tenir en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GET INTERNATIONAL S.A. (En liquidation)

Référence de publication: 2013011541/17.

(130013600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

PRS Luxembourg Multistrategy Fund, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 151.845.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2013.

Référence de publication: 2013011765/11.

(130013617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Reiff Masutt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, Marbuengerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.917.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 31 octobre 2012

L'Assemblée accepte la démission de son mandat d'administrateur de Madame Edith REIFF demeurant à L-9254 Diekirch, 6 rue de la Rochette.

L'Assemblée révoque avec effet immédiat les mandats d'administrateur et d'administrateur délégué pour la division photographique attribués à Madame Sabrina MAUS demeurant à B-4770 Amblève, 238 Auf Eicherhardt

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Joseph MEYER, Administrateur, à savoir: 19, Zum Burren, B-4782 Schönberg. Elle confirme que son mandat arrivera à échéance lors de l'assemblée générale devant approuver les comptes annuels de l'exercice 2013; assemblée générale qui se tiendra en 2014.

L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du réviseur d'entreprises agréé attribué à Monsieur Jean-Louis PRIGNON, né le 15/09/1959 à Bullange (B) et demeurant à L-9764 Marnach, 19 rue de Marbourg, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Un administrateur

Référence de publication: 2013011790/21.

(130013052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Schreinerei Cornely Rainer S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9906 Troisvierges, 2, rue de Staedtgen.

R.C.S. Luxembourg B 91.669.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2013011814/11.

(130013377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Immofin S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 128.492.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013011583/11.

(130013263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

OHL Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.455.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 83.066.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013011732/11.

(130013261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

S.P.F. Wahrheit S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 145.196.

Extrait des résolutions prises à Luxembourg par l'actionnaire unique de la société en date du 18 janvier 2013

1. L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat des personnes suivantes jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 décembre 2012:

- Monsieur François BROUXEL demeurant professionnellement au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, administrateur,

- Madame Samia RABIA, demeurant professionnellement au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, administrateur,

- Monsieur Nadi NAJJAR, demeurant professionnellement au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, administrateur et président du conseil d'administration.

2. L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la Société, MAYFAIR TRUST S.à.r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social actuel au 2, Millewee, L-7257 Walferdange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112769, jusqu'à la tenue de l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes annuels de l'exercice social clos au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013011803/21.

(130013079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Kupari Metals S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 160.559.

Extrait des résolutions des actionnaires prises en date du 15 janvier 2013 à Luxembourg

Il résulte du procès-verbal des décisions des actionnaires prises en date du 15 janvier 2013, que les actionnaires ont pris la décision suivante:

1. De révoquer la Société Audit.lu de son mandat de Commissaire aux comptes.

2. nommer la société «Veridice S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 154843, à la fonction de Commissaire, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2013.

KUPARI METALS S.A.

Référence de publication: 2013011609/17.

(130013502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Zebra Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 172.716.

In the year two thousand twelve, on the fourteen of December

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

THERE APPEARED:

EQT VI Limited, a company with liability limited by shares incorporated under the laws of the Island of Guernsey, having its registered office at Ground Floor, National Westminster House, Le Truchot, St. Peter Port, Guernsey, GY1 3RA and registered with the Guernsey Registry of Companies under number 52797,

represented by Dady KASA-VUBU, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a power of attorney given on 13 December 2012.

Which power of attorney shall be signed *ne varietur* by the attorney of the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Who declared and requested the notary to state:

I.- That "EQT VI Limited" (the "Sole Shareholder"), prenamed, is the sole shareholder of "Zebra Lux Holding S.à r.l.", a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) (the "Company") organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, duly incorporated by a deed of the undersigned notary in Esch-sur-Alzette on October 8, 2012, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 172716 yet to be published in the *Mémorial C*.

II.- That the current issued share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) shares of one euro (EUR 1.-) each.

III.- After this had been set forth, the above named Sole Shareholder representing the whole corporate capital, has decided to hold an extraordinary general meeting and to take unanimously the following resolutions in conformity with the agenda of the meeting:

Agenda

1) Decision to change the nominal value of the shares, so as to fix at one euro cent (EUR 0.01) and subsequently to increase the number of the current shares from twelve thousand five hundred (12,500) shares to one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares.

2) Creation of ten (10) classes of shares, namely class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, each share having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and determination of the financial rights attached to the new classes of shares, the conditions of their repurchase and cancellation.

3) Conversion of the existing twelve thousand five hundred shares (12,500) to one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares divided into:

- one hundred and twenty-five thousand (125,000) class A shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class B shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class C shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class D shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class E shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class F shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class G shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class H shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class I shares, and
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class J shares,
- all having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

4) Amendment and complete restatement of articles 6 and 16 of the articles of association in order to reflect above agenda points.

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the nominal value of the shares, so as to fix at one euro cent (EUR 0.01) and subsequently to increase the number of the current shares from twelve thousand five hundred (12,500) shares to one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares.

Second resolution

The Sole Shareholder decides to create ten (10) new classes of shares, namely class A shares, class B shares, class C shares, class D shares, class E shares, class F shares, class G shares, class H shares, class I shares and class J shares, each share having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

The Sole Shareholder decides that the financial rights attached to the new classes of shares and the conditions of their repurchase and cancellation will be further determined in the articles of association to be amended as below.

Third resolution

The Sole Shareholder decides to convert the existing one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares into:

- one hundred and twenty-five thousand (125,000) class A shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class B shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class C shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class D shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class E shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class F shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class G shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class H shares,
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class I shares, and
 - one hundred and twenty-five thousand (125,000) class J shares,
- each and all having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01).

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder decides to amend and completely restate article 6 of the articles of association of the company so as to be worded as follows:

Art. 6. Capital.

6.1. The capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) divided into:

- one hundred twenty-five thousand (125,000) class A shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class B shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class C shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class D shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class E shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class F shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class G shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class H shares;
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class I shares; and
 - one hundred twenty-five thousand (125,000) class J shares,
- all with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

6.2. The shares of class A to class J are hereinafter referred to as the "Shares". Any reference made hereinafter to a "Share" or to "shares" shall be construed as a reference to any or all of the above class of shares depending on the context and as applicable, and the same construction shall apply to a reference to a "Shareholder" or to "Shareholders".

6.3. Each Share within each class entitles its owner to one (1) vote at any general meetings of Shareholders.

6.4. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any issue premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the general meeting of Shareholders. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal or free reserves.

6.5. The capital may be increased, or decreased, in one or several times at any time by a decision of the Shareholder or by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the quorum and majority rules set out by Article 14 of the Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to the Articles.

6.6 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including, inter alia, subsequent cancellation of one or more entire classes of Shares upon prior repurchase of all the Shares in issue under such classes. In the case of repurchases and straightforward cancellation of classes of Shares, such cancellations and repurchases of Shares shall be made in reverse alphabetical order (starting with class J Shares).

6.7. In the event of a reduction of capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares (in the order provided for in the paragraph above), such class of Shares gives right to the holder(s) thereof an amount equal to the cancellation value per Share (the "Cancellation Value Per Share") for each Share of the relevant class held by the holder(s) and cancelled.

6.8. The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the total cancellation value by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.9. The total cancellation value shall be determined by the Sole Manager, or the Board of Managers as applicable on the basis of interim accounts to be drawn up at the latest twenty (20) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares and on the basis of the sum of the net retained earnings of the Company, the result of the period, the free reserves and the premium account, as applicable.

6.10. Each Share is indivisible towards the Company.

6.11. Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

Fifth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder decides to amend and completely restate article 16 of the articles of association of the Company so as to be worded as follows:

" Art. 16. Profits - Reserves.

16.1. The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

16.2. From the net profit five per cent (5%) shall be deducted and allocated to the legal reserve; this deduction ceases to be mandatory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

16.3. In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any premium account, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty-five per cent (0.65%) of the nominal value of the class A Shares held by them, then,
- the holders of class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the class B Shares held by them, then,
- the holders of class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the class C Shares held by them, then,
- the holders of class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the class D Shares held by them, then,
- the holders of class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the class E Shares held by them, then,
- the holders of class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the class F Shares held by them, then,
- the holders of class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the class G Shares held by them, then,
- the holders of class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the class H Shares held by them, then,
- the holders of class I Shares shall be entitled to receive dividend distribution with respect to such year in an amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) of the nominal value of the class I Shares held by them, then,.
- the holders of class J Shares shall be entitled to receive dividend distribution with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the class J Shares held by them.

The balance of the total distributable amount after the amounts allocated to all classes of Shares shall be allocated in its entirety to the holders of the last class of Shares in the reverse alphabetical order. Thus, should the whole last outstanding class of Shares (by alphabetical order, e.g. class J Shares) have been cancelled following its repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially class I Shares)."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its organization, are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, the said representative of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Follows the French version of above text:

L'an deux mille douze, le quatorze décembre,

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

EQT VI Limited, une société à responsabilité limitée constituée sous les lois de l'île de Guernesey, ayant son siège social au Ground Floor, National Westminster House, Le Truchot, St. Peter Port, Guernsey GY1 3RA, et immatriculée auprès du Registre des Sociétés de Guernesey, sous le numéro 52797,

représentée par Dady KASA-VUBU, juriste, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 13 décembre 2012.

Laquelle procuration sera signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire soussigné, et restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

A déclaré et prié le notaire d'acter:

I.- Que «EQT VI Limited» Associé Unique)), pré-qualifiée, est le seul associé de «Zebra Lux Holding S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois (la «Société»), ayant son siège social au 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire de résidence à Esch-sur-Alzette le 8 octobre 2012, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176172, à paraître au Mémorial C.

II.- Que le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500.-) divisé en douze mille cinq cents (12,500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune.

III.- Après ce qui a été exposé, l'Associé Unique nommé ci-dessus, représentant la totalité du capital social, a décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire et de prendre à l'unanimité les résolutions suivantes en conformité avec l'ordre du jour de la réunion:

Agenda

1) Décision de changer la valeur nominale des parts sociales de manière à la fixer à un euro cent (EUR 0.01) et d'augmenter en conséquence le nombre de parts sociales de douze mille cinq cents (12,500) à un million deux cent cinquante mille (1,250,000) part sociales.

2) Décision de créer dix (10) nouvelles catégories de parts sociales, respectivement, les parts sociales de catégorie A, les parts sociales de catégorie B, les parts sociales de catégorie C, les parts sociales de catégorie D, les parts sociales de catégorie E, les parts sociales de catégorie F, les parts sociales de catégorie G, les parts sociales de catégorie H, les parts sociales de catégorie I et les parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale de un euro cent (EUR 0.01).

3) Décision de convertir les un million deux cent cinquante mille (1,250,000) parts sociales existantes en cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie A, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie B, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie C, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie D, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie E, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie F, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie H, cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie I, et cent vingt-cinq mille (125,000) parts sociales de catégorie J de un euro cent (EUR 0.01) chacune.

4) Décision de modifier les articles 6 et 16 of des statuts de manière à refléter les points à l'ordre du jour ci-dessus.

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer la valeur nominale des parts sociales de manière à la fixer à un euro cent (EUR 0.01) et d'augmenter en conséquence le nombre de parts sociales de douze mille cinq cents (12,500) à un million deux cent cinquante mille (1,250,000) parts sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de créer dix (10) nouvelles catégories de parts sociales, respectivement, les parts sociales de catégorie A, les parts sociales de catégorie B, les parts sociales de catégorie C, les parts sociales de catégorie D, les parts sociales de catégorie E, les parts sociales de catégorie F, les parts sociales de catégorie G, les parts sociales de catégorie H, les parts sociales de catégorie I et les parts sociales de catégorie J, chaque part sociale ayant une valeur nominale de un euro cent (EUR 0.01).

L'Associé Unique décide que les droits financiers attachés aux nouvelles catégories de parts sociales et les conditions de leur rachat et annulation seront également déterminées dans les statuts de la société tels que modifiés comme ci-dessous.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de convertir les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en:

- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie A,
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie B,
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie C,
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie D,
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie E,

- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie F,
 - cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie H,
 - cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie I, et
 - cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie J
- d'une valeur nominale de un euro cent (EUR 0,01) chacune.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 6. Capital social.

6.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12,500) représenté par:

- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie A;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie B;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie C;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie D;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie E;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie F;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie H;
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie I; et
- cent vingt-cinq mille (125.000) parts sociales de catégorie J,

chaque part sociale ayant une valeur nominale de un euro cent (EUR 0.01) chacune.

6.2. Les parts sociales de classe A à J sont ci-après dénommées les «Parts Sociales». Toute référence faite ci-après à «Part Sociale» ou «Parts Sociales» doit être interprétée comme une référence à une quelconque ou à toutes les classes de parts sociales ci-dessus en fonction du contexte et selon les cas, et la même interprétation devra s'appliquer à une référence à «Associé» ou à «Associés».

6.3. Chaque Part Sociale donne droit à une (1) voix à toute assemblée générale des Associés.

6.4. En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi dans lequel toutes les primes payées sur toute Part Sociale en plus de sa valeur nominale est transférée. Le montant dudit compte de prime d'émission est à la libre disposition de l'assemblée générale des Associés. Il peut être utilisé pour effectuer le paiement en cas de rachat des Parts Sociales d'(es) Associé(s) par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions au(x) Associé(s), ou pour être affecté à la réserve légale.

6.5. Le capital peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, à tout moment par une décision de l'Associé ou par une décision de l'assemblée générale des Associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'article 14 des présents Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification de ces Statuts.

6.6. Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales, incluant, entre autres, l'annulation ultérieure d'une ou de plusieurs classes de Parts Sociales lors du rachat préalable de toutes les Parts Sociales émises dans lesdites classes. En cas de rachats et d'annulation pure et simple de classes de Parts Sociales, de tels annulations et rachats doivent être faites dans l'ordre alphabétique inversé (en débutant par les Parts Sociales de classe J).

6.7. Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu au paragraphe ci-dessus), le(s) détenteur(s) de Parts Sociales de la classe de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (la «Valeur d'Annulation par Part Sociale») pour chaque Part Sociale de la classe concernée détenue par le(s) détenteur(s) et annulée.

6.8. La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le montant d'annulation total par le nombre de Parts Sociales émises dans la classe devant être rachetée et annulée.

6.9. La valeur totale d'annulation sera déterminée par le Gérant Unique, ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, sur base des comptes intérimaires à établir au plus tard vingt (20) jours avant la date de rachat et d'annulation desdites classes de Parts Sociales et sur base de la somme des bénéfices nets de la Société, des résultats de la période, des réserves disponibles et du compte de prime d'émission, le cas échéant.

6.10. Chaque Part Sociale est indivisible vis-à-vis de la Société.

6.11. Les copropriétaires de Parts Sociales doivent être représentés vis-à-vis de la Société par un représentant commun, désigné ou non, parmi eux.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier et de recourir à une refonte complète de l'article 16 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" Art. 16. Profits - Réserves.

16.1. Les produits de la Société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements, provisions et taxes, constituent le bénéfice net.

16.2. Sur ce bénéfice net, cinq pourcent (5%) seront prélevés et alloués à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire, dès que le montant de la réserve aura atteint dix pourcent (10%) du capital social de la Société, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le montant de la réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des Associés.

16.3. Pour chaque année au cours de laquelle la Société décide de verser des dividendes, distributions provenant de profits net et des réserves disponibles provenant des bénéfices non répartis, incluant tout compte de prime d'émission quelconque, les montants alloués à cet effet devront être distribués selon l'ordre suivant:

- les détenteurs des Parts Sociales de classe A auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point soixante-cinq pourcent (0.65 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe A détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe B auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point soixante pourcent (0.60 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe B détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe C auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point cinquante-cinq pourcent (0,55 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe C détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe D auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point cinquante pourcent (0.50 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe D détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe E auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point quarante-cinq pourcent (0.45 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe E détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe F auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point quarante pourcent (0.40 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe F détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe G auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point trente-cinq pourcent (0.35 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe G détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe H auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point trente pourcent (0.30 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe H détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe I auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point vingt-cinq pourcent (0.25 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe I détenues par eux,
- les détenteurs des Parts Sociales de classe J auront droit à un dividende pour l'année en question d'un montant égal à zéro point vingt pourcent (0.20 %) de la valeur nominale des Parts Sociales de classe J détenues par eux,

Le montant total distribuable restant sera, après allocations des montants à toutes les classes de Parts Sociales, distribué dans son entièreté au détenteur de la dernière classe de Parts Sociales dans l'ordre alphabétique inverse. Dès lors, dans l'hypothèse d'une annulation totale de la dernière classe de Parts Sociales en circulation (dans l'ordre alphabétique, à titre d'exemple, la classe de Parts Sociales J) suite à son rachat ou autrement au moment de la distribution, le restant de toute distribution de dividende sera alloué à la dernière classe de Parts Sociales précédente dans l'ordre alphabétique contraire (soit initialement la classe de Parts Sociales I).»

Dépenses

Le montant des frais, dépenses, rémunération ou charges sous quelques formes que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élève approximativement à mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, à la date mentionnée au début de ce document.

Et après lecture faite au représentant de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état civil et résidence, le représentant de la dite partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Kasa-Vubu, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 décembre 2012. Relation: EAC/2012/17092. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013009833/329.

(130010772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2013.

Transferon License & Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 60.905.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013011897/10.

(130013554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Val II Feeder S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 162.038.

In the year two thousand and twelve, on the twenty seventh day of December.
Before Maître Léonie Grethen, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mlle Barbara Allen, fund administrator, with professional address at 9a Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg,

acting as the representative of the manager of the société en commandite par actions "VAL II FEEDER S.C.A." R.C.S. Luxembourg section B number 162.038, with registered office at 9A, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach (the "Company"), pursuant to board resolutions of "VAL II FEEDER GP S.à r.l.", société à responsabilité limitée, acting in its capacity as manager of the Company (the "Manager") dated 21 December 2012.

The board resolutions ("Resolutions"), initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, acting as said before, has declared and required the notary to record that:

I.- The company "VAL II FEEDER S.C.A." was incorporated by deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, on 13 July 2011, published in the Memorial C-N 2210, Recueil des Sociétés Associations, on 20 September 2011 (the "Company") and that the articles have been modified for the last time pursuant to a deed of undersigned notary, on 15 November 2012 not yet published in the Memorial C-N 2290, Recueil des Sociétés Associations.

II.- According to article 5 of the articles of incorporation, the subscribed capital of the Company has been fixed at two million one hundred and sixty-three thousand seven hundred and ten Swedish Kronor (SEK 2,163,710.-) divided into at two million one hundred and sixty-three thousand seven hundred and ten (2,163,710) Shares comprising of four hundred and nineteen thousand nine hundred and ninety-nine (419,999) "A" Shares having a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.-) each, allocated to the Manager (the "A Share") and one million seven hundred and forty-three thousand seven hundred and eleven (1,743,711) "B" Shares having a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.-) (the "B Shares") (together hereinafter the "Shares"). The Company shall have an authorised share capital of twenty million and one Swedish Kronor (SEK 20,000,001.-) divided into one (1) A Share and twenty million (20,000,000) B Shares and having a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1each.

The Manager is authorised to issue further B Shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it in its discretion may determine and to accept subscriptions for such B Shares within a period of five (5) years as from the date of publication of the incorporation deed of the Company in the Memorial C such as determined by article 32 (5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended. The Manager is authorised to determine the conditions attaching to any subscription for the B Shares. In particular the Manager may limit or suppress any and all preferential subscription rights of existing shareholders when effecting a capital increase by use of the authorised share capital. When the Manager effects a whole or partial increase in capital, it shall be obliged to take steps to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to record the change and the Manager is authorised to take the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with Luxembourg law.

III.- By the Resolutions, "VAL II FEEDER GP S.a r.l.", acting in its capacity as Manager of the Company, has decided to increase the capital of the Company by an amount of two hundred and seven thousand nine hundred and ninety-seven Swedish Kronor (SEK 207,997.-) to raise it from its present amount of two million one hundred and sixty-three thousand seven hundred and ten (SEK 2,163,710.-) to an amount of two million three hundred and seventy-one thousand seven hundred and seven Swedish Kronor (SEK 2,371,707.-) by the issue of two hundred and seven thousand nine hundred and ninety-seven (207,997) new B Shares, having a nominal value of one Swedish Kronor (SEK 1.-) each, without issue premium. Each new B Share was issued as of 21 December 2012.

The Manager also decided to allot the new B Shares to the new shareholders as described in the Resolutions without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the new B Shares to be issued.

IV.- The two hundred and seven thousand nine hundred and ninety-seven (207,997) new B Shares, having a nominal value of one Swedish Kronor (SEK 1.) each, have been subscribed and fully paid up in cash for an aggregate amount two hundred and seven thousand nine hundred and ninety-seven Swedish Kronor (SEK 207,997.-) as has been proven to the undersigned notary by a letter of the Luxembourg account bank of the Company stating that the Company has received the necessary funds on its bank account, which proof the notary expressly acknowledges.

V.- According to the powers granted to the Manager by article 5 of the articles of incorporation of the Company and following the realisation of the increase of capital as decided by the Manager on 21 December 2012, the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended to be worded as follows:

"The Company has an issued capital of two million three hundred and seventy-one thousand seven hundred and seven Swedish Kronor (SEK 2,371,707.) divided into two million three hundred and seventy-one thousand seven hundred and seven (2,371,707) Shares comprising:

(I) four hundred and nineteen thousand nine hundred and ninety-nine (419,999) "A" Shares having a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.-), allocated to the Unlimited Shareholder (the "A Shares"); and

(II) one million nine hundred and fifty-one thousand seven hundred and eight (1,951,708) "B" Shares having a nominal value of one Swedish Krona (SEK 1.-) each (the "B Shares ")".

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately EUR 1,100.-.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence the said appearing person has signed with us the notary the present deed.

Suit la version française de ce qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-sept décembre.

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Mlle Barbara Allen, administrateur de fond, demeurant à 9a Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg agissant au nom et pour compte du gérant de la société en commandite par actions "VAL II FEEDER S.C.A.", R.C.S. Luxembourg section B numéro 162.038, ayant son siège social au 9A, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach (la "Société") en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par "VAL II FEEDER GP S.à r.l.", société à responsabilité limitée, agissant en tant que gérant de ladite Société (le "Gérant") par les résolutions du conseil de gérance 21 décembre 2012.

Les résolutions du conseil de gérance ("Résolutions") resteront, après avoir été signées "ne varietur" par la comparante et le notaire, annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acte que:

I.- La société "VAL II FEEDER S.C.A a été constituée suivant acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 13 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés Associations le 20 Septembre 2011, numéro 2210, et que les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 novembre 2012, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés Associations.

II.- Selon l'article 5 des statuts, le capital émis de la Société a été fixe à un deux millions cent soixante-trois mille sept cent dix Couronnes Suédoises (SEK 2.163.710,-) divisé en deux millions cent soixante-trois mille sept cent dix (2.163.710) Actions, comprenant quatre cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (419.999) actions de catégorie A ayant une valeur nominale de une (1) Couronne Suédoise (SEK 1,-) chacune, allouées au Gérant (les "Actions A") et un million sept cent quarante-trois mille sept cent onze (1.743.711) actions de catégorie B ayant une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (SEK 1,-) (les "Actions B") (ci-après, les "Actions").

Le capital social autorisé de la Société est fixe a vingt millions et une Couronnes Suédoises (SEK 20.000.001,-) divisé en une (1) Action A et vingt millions (20.000.000) Actions B ayant une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (SEK 1,-) chacune.

Le Gérant est autorisé à émettre des actions de classe "B" supplémentaires avec ou sans prime d'émission afin de porter le capital total de la Société jusqu'au capital total autorise de la Société, en une au plusieurs fois li sa discrétion, et à accepter les souscriptions de telles Actions B pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication de l'acte de constitution de la société dans le Mémorial C, tel que déterminé par l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée. Le Gérant est autorisé à déterminer les conditions attaches à toute souscription pour les Actions B. En particulier le Gérant est autorisé à supprimer ou à limiter les droits préférentiels de

souscription des actionnaires existant lors d'une augmentation de capital par l'utilisation du capital autorisé. Lorsque le Gérant effectue une augmentation totale ou partielle de capital, il sera obligé de prendre des mesures pour modifier l'article 5 des statuts de la Société afin d'enregistrer le changement et le Gérant est autorisé à prendre ou autoriser les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi luxembourgeoise.

III.- Par les Résolutions, "VAL II FEEDER GP S.à r.l.", agissant en tant que Gérant de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept Couronnes Suédoises (SEK 207.997,-) pour porter ainsi le capital social de la Société de son montant actuel de deux millions cent soixante-trois mille sept cent dix Couronnes Suédoises (SEK 2.163.710,-) à un montant de deux millions trois cent soixante et onze mille sept cent sept Couronnes Suédoises (SEK 2.371.707,-) par la création et l'émission de deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (207.997) nouvelles Actions B ayant une valeur nominale de une (1) Couronne Suédoise (SEK 1,-) chacune, sans prime d'émission. Chaque nouvelle action B a été émise à compter du 21 décembre 2012.

Le Gérant a aussi décidé d'allouer les nouvelles actions aux nouveaux actionnaires comme décrit dans les Résolutions sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscrire aux nouvelles Actions B devant être émises.

IV.- Les deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (207.997) nouvelles Actions B, ayant une valeur nominale de une (1) Couronne Suédoise (SEK 1,-) chacune, ont été souscrites et ont été entièrement libérées par des versements en numéraire pour un montant total deux cent sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept Couronnes Suédoises (SEK 207.997,-), ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné par une lettre de la banque de la Société à Luxembourg attestant que la Société a reçu les fonds nécessaires sur son compte en banque et que le notaire soussigné constate expressément.

V.- Conformément l'autorisation conférée au Gérant par l'article des statuts et suite à l'augmentation de capital décidé par le Gérant le 21 décembre 2012, le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a un capital de un montant de deux millions trois cent soixante et onze mille sept cent sept Couronnes Suédoises (SEK 2.371.707,-) divisé en deux millions trois cent soixante et onze mille sept cent sept (2.371.707) Actions comprenant:

I) Quatre cent dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (419.999) Actions "A." d'une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (1.- SEK) (les "Actions A ") attribuées à l'actionnaire Commandite;

II) Un million neuf cent. Cinquante et un mille sept cent huit (1.951.708) Actions "B" d'une valeur nominale d'une Couronne Suédoise (1,-SEK) chacune (les "Actions B")".

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué approximativement à EUR 1.100,-.

Plus rien ne figurant l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclaré par les présentes, qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; en cas de divergences entre le texte anglais et français la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, Le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil, présent acte.

Signé: Allen, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 02 janvier 2013. Relation: LAC/2013/260. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 16 janvier 2013.

Référence de publication: 2013009802/152.

(130010865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 janvier 2013.

Thomey Fuels S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 71, Gruusstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 138.816.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'associé unique de la société «Thomey Fuels S.à r.l.» tenue le 09 octobre 2012 à Weiswampach

L'associé unique constate le changement d'adresse de la personne suivante:

Monsieur Thomas Meyer, gérant, demeurant à L-9993 Weiswampach, 8, Cité Steen.

Pour extrait sincère et conforme
Thomas Meyer
L'associé unique

Référence de publication: 2013011887/14.

(130013054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Tavola S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 10-12, Parc d'Activités Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 38.868.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013011880/11.

(130013613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

SG Audit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.
R.C.S. Luxembourg B 75.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2012.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013011852/11.

(130013342) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

LuxCo 99 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 148.343.

Veillez noter que l'adresse professionnelle de Monsieur Ian Baker se trouve à présent au:

Ian Edwards Baker
166, Sloane Street
SW1 X9QF Londres
Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Pour la société
TMF Luxembourg S.A.
Domiciliaire

Référence de publication: 2013012345/18.

(130014165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

K Agamemnon S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 135.120,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 160.311.

Il est porté à la connaissance de qui de droit que l'Associé unique de la Société, à savoir Resolution III Holdings S.à r.l., ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, détentrice de 1,125 parts sociales de catégorie A et 1 part sociale de catégorie B de K Agamemnon S.à r.l., a cédé 1,125 parts sociales de catégorie A, en date du 14 janvier

2013, à Kaust int re investments no. 1 Limited, ayant son siège social au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port Guernsey, GY1 3DA, et 1 part sociale de catégorie BdeK Agamemnon S.à r.l. à Resolution Real Estate Advisers LLP, ayant son siège social au 31 Bruton Place, London W1J 6NN, United Kingdom.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Le Gérant

Référence de publication: 2013012319/18.

(130013874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

K Agamemnon S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 160.311.

—
Extrait des résolutions prises par les associés en date du 16 janvier 2013

- Démissionne de sa fonction de gérant de la Société, accepté par les associés avec effet au 16 Janvier 2013:

* Madame Nicola FOLEY née le 6 Octobre 1982 à Dublin, Irlande, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;

Luxembourg, le 23 Janvier 2013.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Un gérant

Référence de publication: 2013012320/15.

(130014356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Jupiter Merlin Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 139.274.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire des Actionnaires tenue au siège social le 11 janvier 2013 a adopté les résolutions suivantes:

1. L'assemblée a ré-rélu Messieurs Garth Lorimer Turner (résidant au 11, Brooklyn Lane HM09 Hamilton, Bermudes), Adrian Creedy (résidant au 1, Grosvenor Place, SW1X7JJ Londres, Royaume-Uni), Patrick Zurstrassen (résidant au 19 rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg) et Maître Jacques Elvinger (résidant au 2, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg) aux fonctions d'Administrateurs pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2014.

2. L'assemblée a élu Madame Paula Moore (résidant au 1, Grosvenor Place, SW1X7JJ Londres, Royaume-Uni) à la fonctions d'Administrateur pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2014.

3. L'assemblée a ré-élu Ernst & Young (résidant au 7, Parc de l'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach) à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale ordinaire de 2014.

Pour JUPITER MERLIN FUNDS

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013012318/21.

(130014535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

KSIN Luxembourg I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 102.724.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012332/10.

(130013858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

GS Lux Debt Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 137.038.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the twenty-first of December.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

"GS Capital Partners VI Fund, L.P.", a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4298631, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA (the "Principal"),

represented by Mr. Maxime NINO, private employee, residing in Luxembourg (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 19 December 2012 which, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That "GS Lux Debt Holdings II S.à r.l.", a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 137.038, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company").

II.- That the subscribed share capital of the Company amounts currently to nineteen thousand six hundred and seventy-six United States Dollars and seventy-six cents (USD 19.676,76.-) represented by one million nine hundred sixty-seven thousand six hundred and seventy-six (1.967.676) shares with a par value of one cent United States Dollar (USD 0,01) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standings of the Company.

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the managers for their mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately nine hundred and fifty Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt et un décembre.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

A COMPARU:

«GS Capital Partners VI Fund, L.P.», un «limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat de Delaware, immatriculé auprès du "Secretary of State of Delaware" dans l'Etat de Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA (le "Mandant");

représentée par Monsieur Maxime NINO, employé privé, demeurant à Luxembourg (le "Mandataire") agissant en sa qualité de mandataire spécial en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 19 décembre 2012, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

Le Mandataire, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société à responsabilité limitée «GS Lux Debt Holdings II S.à r.l.», une société constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 2 rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.038 (la «Société»).

II.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à dix-neuf mille six cent soixante-seize Dollars Américains et soixante-seize (19.676,76.-), représenté par un million neuf cent soixante-sept mille six cent soixante-seize (1.967.676) de parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime de Dollars Américains (USD 0,01) chacune.

III.- Que le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite Société.

IV.- Que le Mandant est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- Que le Mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,
- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à neuf cent cinquante euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. NINO, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 décembre 2012. LAC/2012/62934. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012251/98.

(130014647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

JMB International S.à.r.l. / B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 165.785.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013012315/11.

(130014082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Jet Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 91.720.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 13 décembre 2012 à 10.00 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale à tenir en l'an 2013.

Ettelbruck, le 13 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013012313/15.

(130014404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Arlette Schneiders Architectes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 3, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 135.714.

Les Comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23/01/2013.

Pour Arlette Schneiders Architectes S.à r.l.

J. REUTER

Référence de publication: 2013012014/12.

(130014013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

KGC Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 149.566.

EXTRAIT

L'Assemblée a décidé en date du 13 juin 2012 de révoquer la société à responsabilité limitée DUNE EXPERTISES de son mandat de Commissaire aux comptes de la Société avec effet à partir du 9 mars 2012, ainsi que d'appeler aux fonctions de commissaire la société "Client Audit Services" S.A., ayant son siège social au 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B160904, avec effet à partir du 9 mars 2012.

Le mandat du commissaire prendra fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2018.

Pour Extrait

La société

Référence de publication: 2013011612/16.

(130013156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Berkeley 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 144.379.

Les comptes annuels au 19 janvier 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012046/11.

(130014431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Brideler Stuff S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Pfeiffer-Ewen S.à r.l.).

Siège social: L-8156 Bridel, 1, rue Lucien Wercollier.

R.C.S. Luxembourg B 60.614.

Cession de parts

Il résulte d'une cession de parts sociales, acceptée à l'unanimité des associés que la répartition des parts sociales se compose comme suit:

- | | |
|---|----------|
| 1) STEP'S S.à r.l. ayant son siège social à 5, rue Centrale, L-4499 Limpach | 51 parts |
| 2) M. Steve PFEIFFER domicilié à 5, rue Centrale, L-4499 Limpach | 49 parts |

A Helmsange, le 22/01/2013.

Pour Brideler Stuff, S.à r.l.

Référence de publication: 2013012060/14.

(130014374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Dealing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 14, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 38.327.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 28 décembre 2012.

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de la société «Fiducial Expertise S.A.» en tant que commissaire aux comptes a été acceptée.

L'assemblée a décidé de nommer la société «Conseils Comptables et Fiscaux S.A.» en tant que nouveau commissaire aux comptes pour une durée de six ans.

Administrateur délégué:

Monsieur Arnaud EHLINGER, employé privé

Demeurant à L-2166 Luxembourg, 8 rue W.A. Mozart

Administrateurs:

Madame Isabelle Ehlinger Miklavcic, employée privée

Demeurant à L-2166 Luxembourg, 8 rue W.A. Mozart

Monsieur Franco Berardini, technicien en bâtiment

Demeurant à F-54680 Errouville, 15 rue Maréchal Lyautey

Monsieur Arnaud EHLINGER, employé privé

Demeurant à L-2166 Luxembourg, 8 rue W.A. Mozart

Commissaire aux comptes:

Conseils Comptables et Fiscaux S.A.

L-4530 Differdange, 80 Avenue Charlotte

Pétange, le 28 décembre 2012.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013012134/29.

(130014183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Deloitte Tax & Consulting, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 165.178.

Il résulte de l'Assemblée générale ordinaire, tenue le 27 décembre 2012, que:

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprise agréé, H.R.T. Révision S.A., RCS B 51238, dont le siège social est établi à L-8030 Strassen, 163 rue du Kiem, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes arrêtés au 31 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012124/14.

(130014469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Deloitte General Services, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.400,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 165.179.

Il résulte de l'Assemblée générale ordinaire, tenue le 27 décembre 2012, que:

1. L'assemblée décide de renouveler le mandat du réviseur d'entreprise agréé, H.R.T. Révision S.A., RCS B 51238, dont le siège social est établi à L-8030 Strassen, 163 rue du Kiem, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes arrêtés au 31 mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012123/14.

(130014473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Compulease S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 99.010.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 20 décembre 2012 à 10.30 heures

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84589, avec siège à L – 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2013012101/14.

(130014407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

TMSI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.647.

Le bilan de la société au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2013011890/12.

(130013365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Urban&Civic Alconbury, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 13.175.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 148.823.

Nous vous notifions de la modification suivante concernant la dénomination et l'adresse de l'associé unique de la Société:

- Urban&Civic Holdings S.à r.l. prend désormais la dénomination Urban&Civic Holdings S.A. avec effet au 29 octobre 2009;

- Le siège social d'Urban&Civic Holdings S.A.. a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg depuis 5 décembre 2011.

Fait au Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013011900/15.

(130013573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.

**ETI 352 S.A., Société Anonyme,
(anc. Christine de Monbel S.A.).**

Siège social: L-2351 Luxembourg, 2, rue des Primevères.

R.C.S. Luxembourg B 121.312.

L'an deux mille treize, le sept janvier.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné. Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CHRISTINE DE MONBEL S.A.", ayant son siège social à L-9265 Diekirch, 2-4, rue du Palais, R.C.S. Luxembourg section B numéro 121.312, constituée suivant acte reçu le 11 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2379 du 21 décembre 2006.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Mr. Bernard PRANZETTI, directeur, demeurant à Lintgen.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale de la société en ETI352 S.A.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

3.- Modification de l'article 4 des statuts, relatif à l'objet social de la société, pour lui donner la teneur suivante:

La société aura pour objet l'intermédiation dans les domaines industriels de la construction métallique, et de la chaudronnerie, et toutes opérations s'y rapportant. La société a en outre la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morale sou physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

4.- Transfert du siège social de la société de L-9265 Diekirch, 2-4, rue du Palais à L-2351 Luxembourg, 2, rue des Primevères.

5.- Modification afférente de l'article 2.1. des statuts.

6.- Nomination d'un nouveau conseil d'administration et d'un administrateur-délégué, pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Olivier WUIDAR, comptable, né le 19 octobre 1977 à Liège, Belgique, demeurant à Iorcé 43/1, B-4987 Stoumont.

- Mademoiselle Virginie SZENOGRAZI, consultante, née le 20 septembre 1990 à, demeurant à Chaussée de Tirlement, 35C à B- 4520 Wanze.

- Monsieur Dominique SZENOGRAZI, ingénieur, né le 7 novembre 1966 à, demeurant à rue Vieille Hesbaye à B-4520 Wanze. Administrateur-délégué

7.- Nomination de SCHEMSYS.A., ayant son siège social à L-7557 Mersch, 31, rue Mies, en tant que commissaire aux comptes pour une période de six ans.

8.- Divers

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale de la société en ETI 352 S.A. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}** . IL est formé une société anonyme sous la dénomination ETI 352 S.A.».

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts relatif à l'objet social de la société, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société aura pour objet l'intermédiation dans les domaines industriels de la construction métallique, et de la chaudronnerie, et toutes opérations s'y rapportant. La société a en outre la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morale sou physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Troisième résolution:

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-9265 Diekirch, 2-4, rue du Palais à L-2351 Luxembourg, 2, rue des Primevères et de modifier en conséquence l'article 2.1. des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2.1. L siège social est établi à Luxembourg-Ville.»

Quatrième résolution:

L'assemblée décide de nommer un nouveau conseil d'administration et un administrateur-délégué, pour une durée de 6 ans:

- Monsieur Olivier WUIDAR, comptable, né le 19 octobre 1977 à Liège, Belgique, demeurant à Iorcé 43/1, B-4987 Stoumont.

- Mademoiselle Virginie SZENOGRAZI, consultante, née le 20 septembre 1990 à Liège, demeurant à Chaussée de Tirlement, 35C à B- 4520 Wanze.

- Monsieur Dominique SZENOGRAZI, ingénieur, né le 7 novembre 1966 à Huy, demeurant à rue Vieille Hesbaye à B- 4520 Wanze. Administrateur-délégué

Cinquième résolution:

L'assemblée décide de nommer SCHEMSY S.A., ayant son siège social à L-7557 Mersch, 31, rue Mies, R.C.S. B 94.583, en tant que commissaire aux comptes, pour une période de six ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, Passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signe: R. UHL, B. PRENZETTI, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C le 8 janvier 2013. Relation: LAC/2013/1010. Reçu Soixante-Quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Luxembourg, le 21 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012092/93.

(130014598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

B2BLI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 114.397.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013012064/11.

(130013913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Centre des solutions Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3446 Dudelange, 20, rue Mathias Cungs.

R.C.S. Luxembourg B 144.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Pour CENTRE DES SOLUTIONS SARL

Référence de publication: 2013012069/11.

(130014568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

B2BLI, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1341 Luxembourg, 9, place Clairefontaine.

R.C.S. Luxembourg B 114.397.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2013012063/11.

(130013912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Berkeley 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 132.754.

Les comptes annuels au 19 janvier 2012 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013012044/11.

(130014433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Capaldi Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 84.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013012084/10.

(130014620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Cape North S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 17, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 146.128.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2013012085/10.

(130014584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Careme Restaurants Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1.
R.C.S. Luxembourg B 163.967.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013012086/10.

(130014576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

A & AHDP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 77.470.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AGIF S.A.

Référence de publication: 2013012003/10.

(130014600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2013.

Urban&Civic Holdings SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 148.992.

L'adresse des administrateurs suivants a été modifiée comme suit:

- Monsieur Russell Perchard, administrateur de classe B, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg; et
- Monsieur Costas Constantinides, administrateur de classe B, demeurant professionnellement au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait au Luxembourg, le 22 janvier 2013.

Référence de publication: 2013011901/14.

(130013620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2013.
